**Projet conjoint UE-FMI**

***« Exécution et contrôle budgétaires, Gestion de la trésorerie, Comptabilité de l’Etat et Risques budgétaires »***

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  |  |

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**Projet d’appui à la Gestion des finances publiques : des résultats 2020 satisfaisants et des perspectives 2021 ambitieuses au service d’un partenariat UE-FMI renouvelé avec la Guinée.**

Ce 17 février 2021, par visioconférence, le Ministre de l’Economie et des finances, Monsieur Mamadi Camara a ouvert la session du Comité de pilotage du projet conjoint UE-FMI « *en évoquant les relations fortes établies par les deux partenaires, l’Union européenne et le FMI, pour appuyer la Guinée dans la gestion des finances publiques*. Le Ministre a également « *souligné que l’année 2020 marquée par la survenance de la pandémie de la Covid 19 n’a pas empêché de nombreuses réalisations dans les domaines budgétaire et comptable dont il se réjouit et pour lesquelles il encourage la poursuite des efforts* ». Il a exprimé sa satisfaction ainsi que celle de son homologue du Budget sur les interventions du FMI dans le cadre de ce projet financé par l’Union européenne.

En écho, l’Ambassadeur de l’Union européenne Josep Coll a encouragé les autorités à maintenir le rythme des réformes pour matérialiser leur impact sur les finances publiques guinéennes. Au-delà de ce projet, aussi a-t-ilappelé à *« intensifier la coordination entre les autorités et les partenaires techniques et financiers pour une meilleure synergie, et à poursuivre les efforts de transparence et de redevabilité »*.

Mme Manal Fouad, Sous-directrice, Cheffe de division de la gestion financière publique du Département des finances publiques du FMI a rappelé *‘’ l’importance que son Institution accordait à la Guinée ainsi que sa disponibilité à lui apporter l’assistance technique pour poursuivre la modernisation de sa gestion budgétaire et comptable permettant d’assurer son développement durable’’.*

M. Jean Pierre Nguenang, Chef du Projet (FMI) a présenté les résultats des cinq objectifs du projet pour 2020 dont 32 des 51 activités ont été évaluées avec satisfaction et sanctionnées par une moyenne de 71 %. La plupart des aspects de gestion des finances publics ont connu des progrès, mais beaucoup reste à faire pour concrétiser les résultats et les rendre plus visibles.

Le Comité de pilotage, tout en saluant l’adoption de plusieurs textes importants au cours de l’année 2020, et la signature ce jour de l’arrêté portant attributions et organisation de la Direction nationale du contrôle financier (DNCF) ainsi que l’Instruction pour la mise en application du manuel de procédures du contrôle financier, a décidé d’accélérer l’adoption des projets de textes relatifs à la réforme de la Direction nationale de la comptabilité matières et du matériel. Également, se félicitant de l’avancée de la procédure de sélection du fournisseur du système d’information comptable de l’Etat, il s’est engagé à mettre rapidement en place l’équipe de gouvernance du projet.

Concernant l’exécution et le contrôle budgétaire, le Comité a noté que des outils ont été conçus. Cependant, il a été relevé que leur utilisation doit faire l’objet d’un accompagnement pour permettre l’amélioration des pratiques. Des formations seront dispensées pour mettre à niveau les acteurs de la chaine de la dépense.

Au titre du reporting budgétaire et comptable, le Comité de pilotage s’est félicité de l’adoption récente du plan comptable de l’Etat révisé ainsi que de manuels de procédures comptables modernes. Il a également salué les efforts de transparence à travers la publicité des actions de mise en œuvre du Plan de riposte à la Covid 19.

Concernant la modernisation de la gestion de la trésorerie de l’Etat, le Comité de pilotage a notamment apprécié la signature de la convention du Compte Unique du Trésor (CUT) entre le Ministère de l’Economie et des Finances et la Banque Centrale de la République de Guinée et encouragé les acteurs à poursuivre, avec l’appui du Projet, l’élargissement du périmètre du CUT et l’assainissement des comptes bancaires publics.

Enfin, le Comité de pilotage s’est félicité de l’adoption de l’arrêté portant statuts-type des Etablissements Publics Administratifs (EPA) et a encouragé à la mise en cohérence des statuts de ces organismes avec la nouvelle règlementation, afin d’assurer une meilleure maîtrise des risques éventuels que font peser ces organismes sur les finances publiques.

Le Comité de pilotage a conclu ses travaux en convenant de poursuivre et de renforcer le dialogue permanent entre ses membres de « *récolter à sa prochaine session*, *les fruits des* *graines qui ont été semées* *en 2020 et en début 2021* ». Le prochain Comité de pilotage est prévu en février 2022.

*\*\*\**

***Pour plus d’informations, merci de contacter :***

|  |  |
| --- | --- |
|  | **Mme Mariam Camara –** *Service de communication du Ministère de l’Economie et des Finances – E-mail :il :* *mariam.camara@mef.gov.gn***Mme Fanta Diané -** *Service de communication du Ministère du Budget – Email :* *ffanta.diane@gmail.com* |
|  | **Simon Bouteloup -** *Chargé de programmes /Division Économie et Santé - Délégation de l'Union Européenne en République de Guinée - E-mail :* *simon.bouteloup@eeas.europa.eu* |
|  | **Naby Ouattara -** *Conseiller résident du FMI auprès du Ministère de l’Economie et des Finances* **-** *E-mail :**Nouattara2@imf.org* |